

L'éthique dans l'argumentation et la communication médiatisée par les technologies numériques

Katia A. Lima – Université de Sherbrooke

Alain Létourneau – Université de Sherbrooke

Abstract

In this paper, we present Philippe Breton's approach to communication, inspired by Chaïm Perelman's works on argumentation, with respect to the formation of a *rational ethos* between interlocutors that is centered on legitimate communication in democratic contexts, as opposed to coercive ones. We start by highlighting Breton's "triangle of argumentation" that suggests the deliberative development of a balanced and constructive cycle between *logos*, *ethos* and *pathos*; this leads us to consider the practice of justifying our actions by reasonable arguments (good reasons) which is so essential for democracy. In addition, we analyze the factors that could strengthen a "communicative democracy", centered on deliberation, with regards to its strategic as well as affective and moral aspects. Finally, we discuss some problematic aspects concerning the "global" use and distribution of ICTs – Information and Communication Technologies – so as to amplify those considerations.

Keywords

Argumentation, Democracy, Deliberation, Information and Communication Technologies.

Résumé

Notre but est de souligner l'importance de l'approche de Philippe Breton, inspirée par les travaux de Chaïm Perelman sur l'argumentation, concernant la formation d'un *ethos rationnel* entre des interlocuteurs visant la réussite communicationnelle dans des contextes qui se veulent démocratiques, en contraste aux coercitives. D'abord, nous mettons l'accent sur le « triangle argumentatif » de Breton lequel suggère le développement délibératif d'un cycle constructif et équilibré entre *logos*, *ethos* et *pathos*; ce qui nous amène à considérer la pratique de justification de nos actions, par des arguments raisonnables (bonnes raisons), tellement essentielle pour la démocratie. Par la suite, nous analysons ce qui peut renforcer une « démocratie communicative » centrée sur la délibération dans ses aspects stratégiques ainsi qu'affectifs et moraux. Finalement, nous mentionnons quelques questions concernant l'utilisation et la distribution « globale » de TIC - Technologies de l'information et de la communication – afin d'élargir nos considérations.

Mots-clés

Argumentation, démocratie, délibération, technologies de l'information et de communication.

INTRODUCTION

« Les formalismes offrent peut-être une belle histoire, mais la pensée humaine va plus loin que la pensée calculatrice. Elle s'exprime à travers des discours d'une autre nature : ce sont des discours d'un sujet qui s'adresse à d'autres sujets et ils dépendent, donc, de ceux qui les assertent et des circonstances de leur production et de leur assertion. C'est la dynamique même de notre langage naturel : un processus de communication. » (Jean-Blaise Grize, 1982)

En soulignant la pertinence de l'approche argumentative de Philippe Breton dans la communication, nous voulons soutenir l'idée selon laquelle le renouvellement éthique de la rhétorique devient de plus en plus urgent, tel que préconisé par Chaïm Perelman depuis la fin des années 50 (Perelman, 1958; 1977). Notre but est surtout celui de soulever l'importance de l'*ethos rationnel* d'interlocuteurs visant une *réussite communicationnelle* lors de leurs interactions, si tant est que nous voudrions minimiser le recours à la contrainte pour miser plutôt sur l'argumentation légitime. Nous mettons l'accent sur le développement délibératif de cycles constructifs et équilibrés dans lesquels *logos* (raisonnement), *ethos* (caractère) et *pathos* (émotions) sont bien intégrés, tel qu'Aristote (*Rhétorique*) l'avait déjà soulevé à l'égard de la sagesse pratique de l'être humain. Bref, sur les actions humaines délibérées dont nous identifions plus particulièrement celle de communiquer à travers l'*argumentation* légitime (c.-à-dire, non manipulatrice) (Breton, 2007; 2008; 2011).

Nous avançons donc le besoin de renforcer une « démocratie communicative » centrée sur la délibération, tout en reconnaissant autant que possible ses aspects cognitifs-stratégiques au même titre que ses aspects affectifs et moraux. Autrement dit, il s'agit de reconstruire une conception de la rhétorique comme l'art de persuasion déployé par le raisonnement argumentatif capable de récupérer le *nexus* perdu qui la rattacherait à l'éthique. Cette récupération ne se ferait pas seulement par une voie strictement formelle ou technique (soit par une dialectique), mais aussi en tenant compte du *dialogue* comme modalité interactive qui se réalise dans le champ communicationnel plus vaste des relations humaines. Bref, comme un processus ambigu et dynamique, à la fois rationnel et émotionnel, autant herméneutique qu'expressif et performatif (Perelman, 1977; Buffon, 2002; Breton, 2011).

Une telle approche demande ainsi une réflexion surtout éthique notamment en ce qui a trait au respect de l'autre : valeur essentielle soulignée par Breton pour le développement d'une capacité mutuelle d'écoute qui engendrerait des rapports de confiance plus durables et productifs entre des interlocuteurs (« inter-agents »). Une telle démarche permettrait un processus délibératif de partage de raisonnement de sorte qu'on puisse prendre ensemble des décisions réfléchies de façon légitime, c'est-à-dire, *moralement justifiable*.

D'ailleurs, nous voulons dans ce travail souligner l'importance de l'acte de « convaincre » sans recours à la manipulation de sorte que *la communication* puisse être tenue comme un processus continu capable de traverser les domaines du *scientifique* (c'est-à-dire, permettant la collaboration disciplinaire vers la transdisciplinarité) et de l'*ordinaire* (c'est-à-dire, permettant que, dans la vie quotidienne, les actions éthiques soient également possibles et

encouragées). Vu sous cet angle, la discipline de la communication se place, sans doute, comme un moyen indispensable pour comprendre et promouvoir des processus constructifs, collaboratifs et équilibrés. Elle permettrait donc, à ce titre, que quelques-unes des importantes discussions qui la caractérisent, notamment celle des rapports entre la technologie, la nature et la culture, soient repensées vis-à-vis un idéal surtout coopératif (Piaget, 1985) car fondamentalement communicationnel (Habermas, 1981). L'exercice créatif et critique d'*approximation* et de *reconstruction* continues entre des communautés communicationnelles (réelles vis-à-vis des idéales) qui en découle pourrait permettre un développement considérable de nos habilités de dialogue et de diplomatie (Appel, 2001, 2007; Habermas 2001, 2007).

Notre intérêt pour ce sujet relève plus particulièrement de quelques aspects que nous jugeons inquiétants en ce qui concerne l'utilisation et la distribution « globale » des TIC (Technologies d'information et de communication) à l'ère d'Internet. Car même si les véhicules de communication numérique favorisent sans doute une plus grande visibilité dans nos rapports interactionnels. Ce qui devrait les rendre, à première vue, beaucoup plus riches, mais qui en réalité se montrent souvent motivés par des raisons plutôt narcissistes — par exemple sur Facebook — et associés fortement à des enjeux commerciaux, tel le démontre l'industrie de la publicité « en vogue » de nos jours (c.-à-d., une publicité qui cultive surtout le sens de l'égo de ses clients potentiels - Cossette 2009).

Barry Wellman (2007), Manuel Castells (2009) et Charles Ess (2009) nous parlent ainsi d'un « individualisme en réseau », c.-à-d., de qu'on voit des interactions plutôt ancrées dans un besoin égocentrique qui ne se traduisent malheureusement pas en des échanges authentiques et durables, ni capables de développer un vrai sens de *collaboration* qui les rendraient plus approfondies dans le sens des « communautés interprétatives » selon Campos (2003). L'espace public contemporain se voit donc de plus en plus simplement comme une « *commodity* » ancrée dans des processus collectifs qui ne vont pas sans une dimension considérable de colonisation intérieure à l'égard de certaines valeurs dominantes (Papacharissi, 2010). La pression exercée par la société, étant donné notre besoin de nous égarer aux autres, nous amène ainsi encore plus facilement à une « intégration » plutôt contraignante et superficielle qui ne respecte pas vraiment la singularité et richesse de chaque individu en particulière (Habermas, 2007).

Dans un tel contexte, il nous semble sans doute pertinent aussi de discuter la relation paradoxale entre *autonomie* et *vulnérabilité à la manipulation* qui émerge de plus en plus dans nos sociétés dites « démocratiques » centrées sur l'individualisme dans un idéal plutôt capitaliste de « liberté individuelle », allant souvent de pair avec une vision de l'expertise qui perd de vue la totalité et qui considère l'information surtout comme marchandise. Le paradoxe consiste en ce que nos sociétés se trouvent, par contre, encore ou même plus vulnérables, car susceptibles énormément à la violence de la *manipulation des masses* surtout par l'industrie de la propagande, étant donné la portée beaucoup plus vaste de leur affectation à travers ces nouvelles technologies (Ricoeur, 2001, Cossette, 2009, Ess, 2009, Papacharissi, 2010).

L'APPROCHE ARGUMENTATIVE DE PHILIPPE BRETON

« L'argumentation, une question éthique. » (Breton, 2007, p. 23)

Breton tente d'intégrer la rhétorique, en tant que *relation communicationnelle*, dans le champ de l'argumentation légitime en suivant les indications du *Traité de l'argumentation* de Chaïm Perelman (1958). Sa contribution constitue donc une sorte de reprise de l'approche Perelmanienne, qui supposait de manière très nouvelle à son époque une prise en compte plus sérieuse des diverses inquiétudes à l'égard du vaste domaine de la communication humaine. D'abord, Breton résume la rhétorique comme « l'art de convaincre par un raisonnement argumentatif » en l'opposant explicitement aux techniques de manipulation, péjorativement qualifiées de « rhétoriques », mais qui visent plutôt une efficacité à tout prix.

Breton insiste donc sur une « rhétorique à dominante du raisonnement » qui porterait ainsi sur des interactions qu'on trouve dans des *situations de communication symétrique* dans lesquelles les parties prenantes du processus d'interaction sont motivés à échanger librement leurs opinions afin de « convaincre avec raison » (Breton, 2007, pp. 36-37). Bref, il veut traiter de la communication dans des contextes de non-contrainte pour souligner autant que possible la frontière entre argumentation et manipulation, entre respect et violence, étant donné que l'effacement de cette frontière risquerait de menacer le principe même de la démocratie. Car la parole libre, non manipulée, constitue la garantie de la démocratie elle-même (Breton, 2000). On verra en plus de détails par la suite comment il le pense.

L'accent de Breton est mis sur l'aspect essentiel de l'argumentation en tant qu'*acte communicationnel de partage d'un raisonnement*. Il s'agit donc d'un acte qui émerge dans le contexte même de l'action visant à convaincre, laquelle Breton différencie d'une communication tout simplement *expressive* (l'assertion brute d'une opinion) ou d'une présentation idéalement *informatrice* (la description « neutre » ou « objective » d'un fait). Les trois registres de la communication en lien avec cette vision (exprimer, informer et convaincre) sont différenciés théoriquement par Breton, même si admettant qu'en fait, dans la pratique, ces registres se chevauchent plutôt beaucoup. Voici la façon dont l'auteur représente graphiquement ces trois registres de la communication :

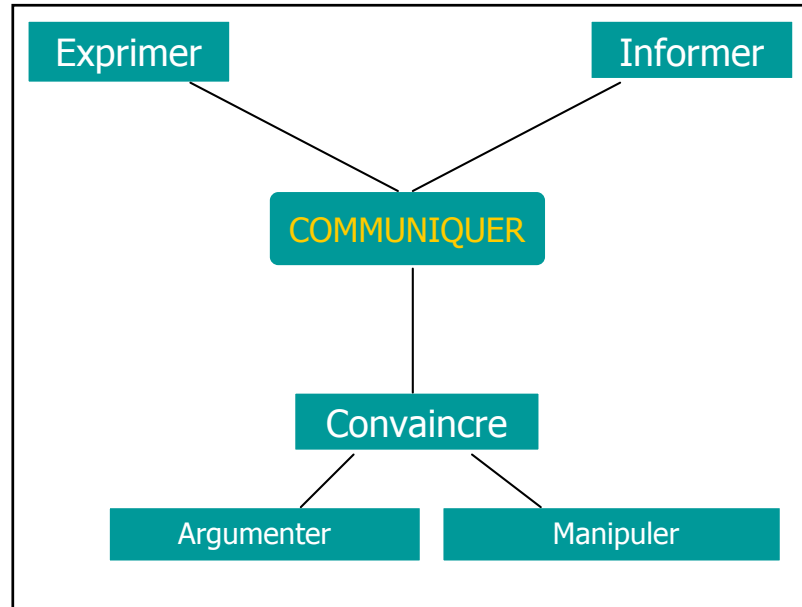


Figure 1 : Les registres de la communication (Breton, 2007, p. 4)

Selon Breton, argumenter fait appel aux trois propositions suivantes :

1. Communiquer : exprimer une opinion à autrui de sorte qu'elle puisse être partagée;
2. Savoir se restreindre au nom d'une posture éthique, au lieu de rendre un service au nom de l'efficacité à tout prix;
3. Reasonner : proposer une opinion à autrui en lui donnant de bonnes raisons d'y adhérer.

La *Nouvelle Rhétorique* (Perelman, 1958, 1977) est ainsi reprise dans toute sa dynamique de communication comme pratique légitime de persuasion, c'est-à-dire, l'art de convaincre par un raisonnement lequel pourrait offrir de bonnes raisons à sa soutenance. La manipulation, par contre, constitue une privation contraignante (disons même coercitive et violente) de la liberté de réflexion, de raisonnement et de discussion. On peut donc la considérer comme une *paralysie du jugement*, imposée à un auditoire par un orateur qui ne le respecte pas. Le droit à l'opinion n'implique pas le droit de l'imposer aux autres, puisqu'il s'applique à tous dans un contexte démocratique. La manipulation par la parole ne respecte pas ce principe essentiel de la citoyenneté, car elle consiste dans la fabrication de messages dans le but de tromper autrui stratégiquement : ce que Breton appelle la « manipulation cognitive » dont l'*amalgame* est une figure centrale (2007, p. 50).

Même si l'on se tient très honnêtement et avec beaucoup de conviction à un point de vue donné, si noble qu'il soit, ceci ne nous autorise pas pour autant à créer un message trompeur juste pour le défendre à tout prix. Du moins, pas de façon automatique! Il faut souligner qu'il s'agit d'une question sans doute très délicate. Car on pourrait insister très aisément sur le fait qu'il y a des « pieux mensonges » et des principes si nobles qu'on les croirait capables de justifier toute sorte de tromperies en leur nom (Bok, 1989). Par exemple, dans des cas où il n'y a pas assez d'ouverture pour se proposer des voies rationnelles de discussion ayant le but d'arriver à un *consensus* par le dialogue et la négociation, l'utilisation de la force brute ou de la manipulation semblerait se justifier très facilement, sinon

presqu'automatiquement, comme étant les seules façons possibles d'arriver à « la fin désirable ». Malheureusement, l'histoire de notre civilisation nous donne, sans doute, plusieurs exemples aboutissant à de terribles actions et conséquences d'une telle approche.

La problématique que nous venons de mentionner héberge un pouvoir contre-argumentatif immense, car elle demande de l'attention, du souci et de l'habileté diplomatique à ceux qui représentent justement des barrières contraignantes à l'argumentation légitime. C'est une problématique qui nous rappelle sans doute le propos de Kant à l'égard de la philosophie morale. On sait que le philosophe allemand a fait une critique importante de la possibilité de la connaissance, ayant souligné les limites de la raison humaine pour dénoncer surtout le grand défaut de la *métaphysique*, à savoir : sa faiblesse consistant en des prétentions trompeuses concernant la validation des formes sensibles au-delà (*méta*) des limites de l'expérience qui demeurent toujours *physiques*. Tout ce qu'il nous reste à faire, selon Kant, est donc d'accepter « l'évidence morale » de nos devoirs et obligations catégoriquement, c'est-à-dire, sans aucune d'autre option acceptable. [1]

Analogiquement, nous pourrions bien être tentés de nous dépêcher à proposer, même si d'une façon inverse aux prétentions métaphysiques traitées par Kant, que tout ce qui se trouve au-delà de l'argumentation rationnelle légitime (la violence et la manipulation) ne pourrait être validé ou justifié que d'une façon irrationnelle et, par conséquent, irrévocablement « immorale ». Mais, en pratique, les lignes sont beaucoup plus grises qu'on le désire pour qu'une telle approche radicalement absolutiste tombe elle-même très facilement dans un autoritarisme plutôt arrogant et contreproductif.

Breton ne cesse pourtant de nous répéter que la frontière entre la manipulation et l'argumentation, autant que celle entre la violence et le respect, doit être soulignée autant que possible. Car plus on perd de vue cette frontière, plus la démocratie risquerait de se réduire simplement à un « mot vertu » qui, en fait, se viderait graduellement devant l'absence de pratiques argumentatives plus légitimes. En effet, la démocratie, en tant qu'exercice même de la parole raisonnée et argumentée, a besoin d'une condition limite nécessaire comme Règle d'Or, à savoir, la franchise qui évoque l'idée de « *la parole libre* » (Breton, 2000).

Breton ne prétend pas recommander cependant une parole surtout « improvisée » qui serait ainsi le remède pour contrer la parole manipulée. Il se réfère plutôt à une *discussion dynamique, mais organisée*, c'est-à-dire, un exercice réflexif caractéristique de *processus de partage* qui expriment l'adaptation *interactive* entre les interlocuteurs et l'auditoire adressé, dans le contexte de l'échange. En nous proposant de considérer ainsi l'acte d'argumenter, le prenant comme étroitement lié à la dynamique de communication, Breton spécifie également les éléments suivants :

1. L'argumentation se développe dans un contexte de réception préalable, dans la situation particulière d'un ensemble d'opinions, de valeurs et de jugements propres à un auditoire donné;
2. L'orateur se place dans une situation qui demande qu'une opinion soit soumise sous la forme d'un argument pour que l'auditoire se l'approprie. Il doit donc prendre en charge sa responsabilité de sorte à être le garant de la liberté de son auditoire;

3. L'acte argumentatif dépend d'un acte communicatif essentiel : l'écoute.

Par contre, on sait bien que *la parole libre* n'est pas toujours attendue ou même la bienvenue. Il faut donc que l'orateur commence par attirer l'attention de son auditoire dans le but que ses propos initiaux soient écoutés, avant même d'aller plus loin dans l'argumentation. De plus, même quand l'environnement n'est pas hostile et où la parole a des bonnes conditions pour être acceptée dès le début, l'orateur doit encore réussir à garder l'attention de ceux à qui il s'adresse pour se faire vraiment entendre tout au long du processus argumentatif désiré. Si cela ne se passe pas, il risque que ses mots ne soient effectivement pas pris en compte et que l'argumentation qu'il avance ne soit pas du tout convaincante. L'interaction constante entre les dimensions cognitives, affectives et morales des interlocuteurs constitue ainsi une condition gagnante [2] :

- *ethos* (le caractère des interlocuteurs) : propositions et responsabilités d'action;
- *pathos* (la disposition des interlocuteurs) : opinions, valeurs et jugements;
- *logos* (la réflexion partagée) : raisonnement argumentatif dans l'interaction.

En lien avec cette réflexion, Breton nous présente le diagramme suivant :

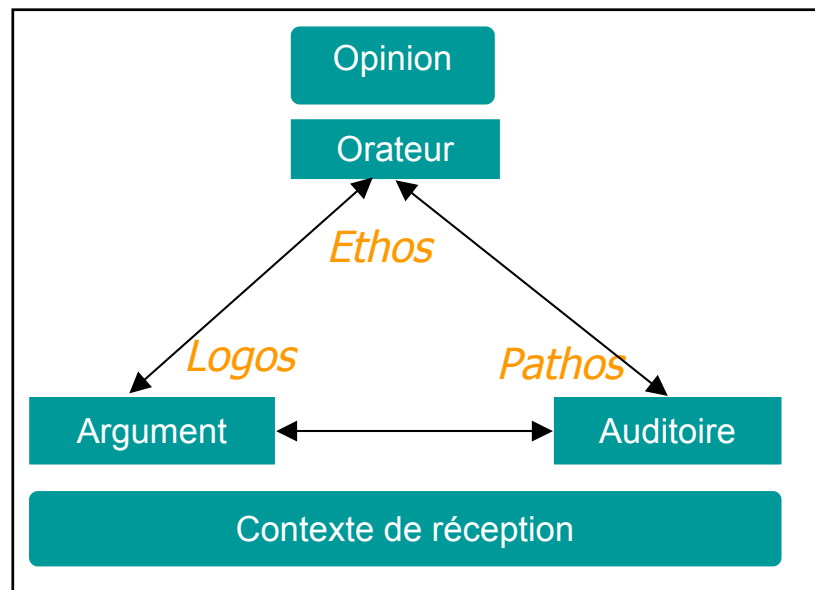


Figure 2 : Le schéma de la communication argumentative (Breton, 2007, p. 20)

En considérant le schéma ci-dessus, on dirait donc qu'un argument est *authentique* ou *légitime*, lorsqu'il s'adapte au contexte et à l'auditoire en question en se développant dans un processus d'interaction plutôt dynamique et collaboratif de communication et partage, selon lequel l'auditoire participe ainsi également comme interlocuteur. L'angle et le point d'appui sont alors uniques et appropriés à un auditoire spécifique et à une situation donnée, mais toujours ouverts à la discussion et aux changements trouvés plus appropriés dans l'échange.

Voyons les exemples suivants proposés par Breton pour illustrer la construction d'un argument en fonction de l'auditoire et le contexte (2007, p. 21) :

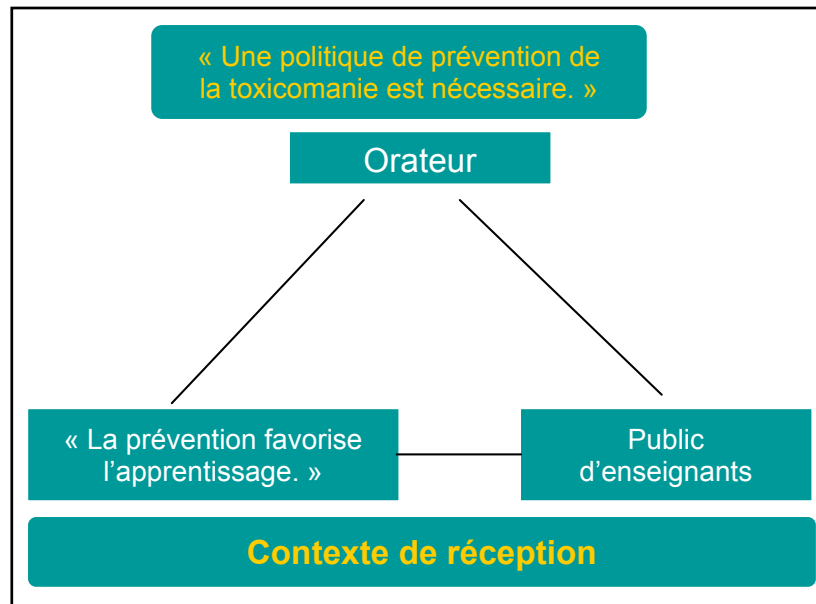


Figure 3 : Premier exemple

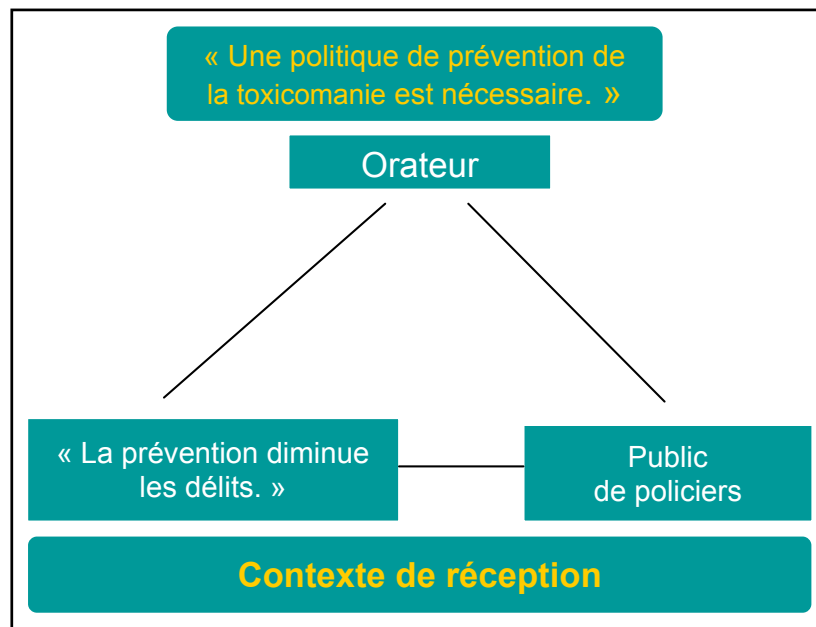


Figure 4 : Deuxième exemple

On peut observer par les exemples ci-dessus que même en se proposant de communiquer une opinion qui est au fond la même dans les deux cas, l'orateur la présente toutefois de façons différentes selon l'auditoire auquel il s'adresse. Avisé des suppositions qu'il partage avec un auditoire donné, l'orateur sélectionne les éléments qu'il sait les plus

percutants pour servir à l'acceptation de son message. Peut-on le lui reprocher? L'argument change sans doute de portée selon le contexte et l'auditoire auquel il s'adresse. La « manipulation » des données, en plus d'être possible, est parfois aussi très attirante. Elle impliquerait qu'au lieu de simplement souligner quelques aspects particuliers d'une opinion, l'orateur les *cachera*t ou les *dissimulerait* lorsqu'il présenterait son point plutôt comme une « vérité non-discutable ». (Voir section « Le détournement de l'argument » : 2007, pp. 50–52) En d'autres mots, l'argumentation légitime est une dynamique qui requiert du respect nécessaire pour engendrer la confiance réciproque et durable parmi des interlocuteurs. Bref, c'est une question de choix éthique! (2007, p. 23)

Afin de promouvoir des processus d'argumentation légitime qui soient autant dynamiques (flexibles) qu'efficaces, un « plan de match » pour les mettre en forme est sans doute essentiel. Planifier n'est pas nécessairement manipuler! Choisir les priorités et mettre certains éléments à l'avant-plan est une nécessité de tout discours intelligible. Un tel plan, pour Breton, doit donc aussi souligner l'importance de bien formuler un argument, de suivre un certain nombre d'étapes recommandées par la rhétorique classique. Cependant, celles-ci ne nous permettent pas de surmonter « à tout prix » les *difficultés d'interaction* et les *besoins d'improvisation* particuliers auxquels nous pourrions être confrontés dans nos interactions concrètes. Car, comme l'a déjà bien remarqué Olivier Reboul, *l'improvisation* elle-même est un exercice essentiel pour notre capacité de création qui se déploie dans un processus d'apprentissage, dans un exercice surtout pédagogique. Celle-ci émerge donc lors de pratiques elles-mêmes dans nos échanges avec les autres (Reboul, 1991, pp. 11-12).

Il faut ainsi que l'orateur fasse un choix parmi une multiplicité d'arguments possibles, afin de choisir ceux qui s'appliqueraient le mieux au cas qui se présente et, par conséquent, mettre en forme l'opinion qu'il essaye d'avancer. Parmi les types d'argument, on trouvera par exemple :

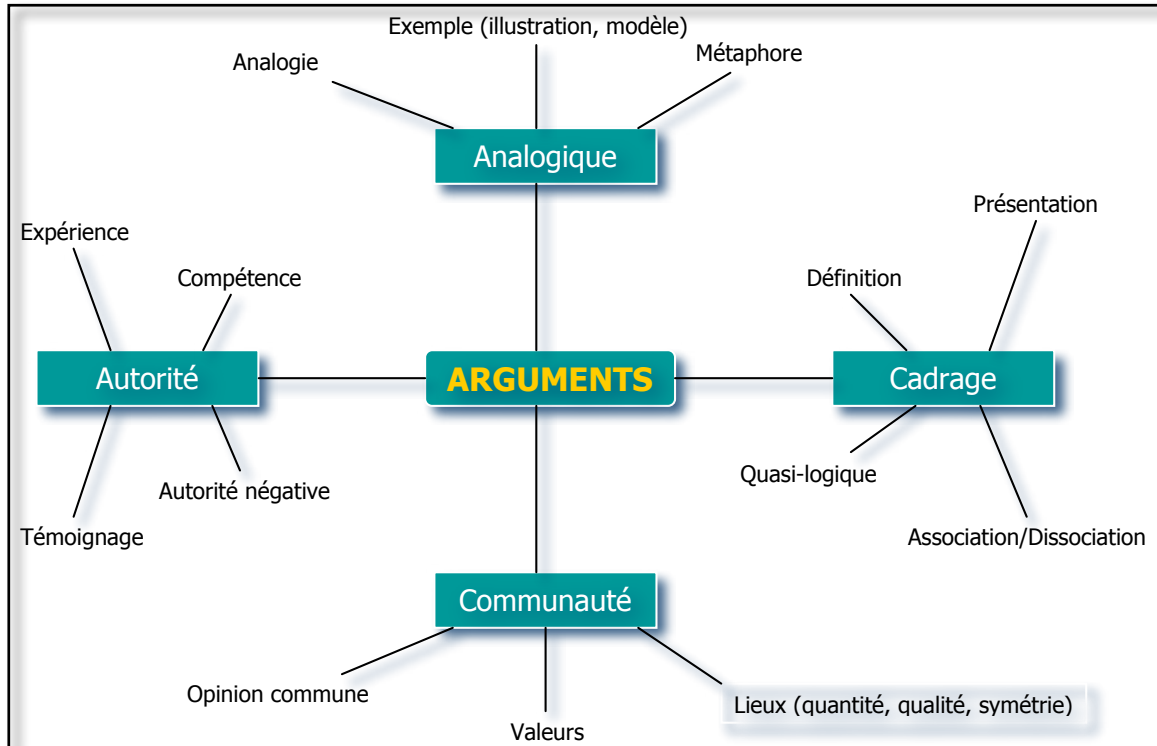


Figure 5 : Les grandes familles d'arguments (inspiré de Breton 2007, p. 45)

Le plus important, selon Breton, est donc surtout l'attitude de se maintenir ouvert à la possibilité que l'autre puisse aussi venir à fournir des raisons légitimes pour nous contre-argumenter. Breton formule donc ainsi ce qu'il appelle *le paradoxe de l'argumentation* : « C'est tout le mystère de l'argumentation, on doit consacrer toute sa fougue, son énergie, sa créativité pour convaincre, et en même temps dire à l'autre qu'il est libre d'adhérer ou pas à l'opinion qu'on lui propose et qu'après tout son point de vue peut lui aussi être légitime » (Breton, 2008, p. 144).

CONVAINCRE SANS MANIPULER

Si l'argumentation constitue une *discussion organisée*, alors la manipulation serait, par contraste, un *mensonge organisé*. Car, « dans l'acte de manipulation, le message dans sa dimension cognitive ou sous sa forme affective est conçu justement *pour tromper*, induire en erreur, faire croire ce qui n'est pas. » (Breton, 2000, pp. 30–38.) Mais Breton ne veut pas proposer des règles trop strictes non plus afin de contrer la manipulation. Il souligne plutôt une voie des « normes intériorisées » d'une *posture éthique générale*, laquelle serait probablement plus positive et prometteuse. Il s'agit ici d'un traitement surtout pédagogique ayant l'objectif d'explicitier aux gouvernants et gouvernés que l'éthique ait une place appropriée dans le débat démocratique, c'est-à-dire, comme étant une question « d'ouvrir l'univers de *responsabilité*, dont la règle essentielle est *le respect de l'autre* ».

Certes, ces appels à l’ouverture et le respect envers l’autre peuvent sembler aussi généreux que peu vérifiables en théorie. Toutefois, nous avons essayé de compiler quelques traces indiquées par Breton, d’une façon rassemblée dans le tableau suivant, afin de confronter quelques éléments principaux de la manipulation aux vertus d’un processus d’argumentation considéré légitime. Avec ce classement, nous espérons rendre le contraste plus explicite afin de nous permettre à mieux identifier ces traces de sorte à nous faire au moins plus vigilant pour ne pas tomber trop facilement dans des pièges manipulateurs. Le voici:

ARGUMENTER	MANIPULER
- Pertinence (lien approprié au sujet discuté);	- Non-pertinence (absence de lien approprié au sujet discuté);
- Respect de l’autre et de sa liberté de réflexion;	- Dissimulation, coercition, violence;
- Partage, inspiration;	- Imposition, séduction;
- Accord conquis par une adhésion légitime;	- Désaccord continu ou un réglage superficiel imposé;
- Appel à une posture éthique (ex. : réputation, principes);	- Dégradation du caractère (ex. : mensonge, tromperie);
- Efficacité à long terme.	- Efficacité à court terme.

Tableau 1 : Classification par contraste

Cette liste n’est certainement pas exhaustive mais seulement indicative, car la tâche de tracer des limites où les lignes sont tellement grises est sans doute un gros défi que Breton ne se propose pas de surmonter (2008, pp. 29 et 38). Les deux colonnes de notre tableau représentent donc des extrêmes simplifiés d’un processus qui se présente en pratique plutôt comme graduel et très nuancé d’un pôle à l’autre (voir Breton 2008, chapitre 7, pour plusieurs exemples à considérer dans « l’action »).

Nous espérons toutefois de contribuer ainsi au moins à signaler avec Breton le besoin d’être plus attentif en ce qui a trait aux stratégies manipulatoires appliquées dans nos sociétés dites « démocratiques ». Car, que ce soit à cause d’un manque complet d’espoir pour une transformation sociale de poids, ou tout simplement en raison de présuppositions plutôt naïves autour de valeurs en vogue qui sont considérées « les meilleures », on se met suivant dans notre quotidien contemporain accéléré à conclure convenablement, mais souvent d’une façon trop vite et risquée, que « si le point de vue était démocratique, les méthodes utilisées, quelles qu’elles soient, le seraient aussi. » (Breton, 2000, p. 25) Il nous faut donc commencer par un processus de rééducation qui nous mènerait de façon plus cohérente à choisir le débat et la discussion, pour faire en sorte que l’argumentation légitime puisse se placer vraiment *au cœur de nos processus de communication* (même si, parfois, cette voie serait la plus ardue et lente). Il s’agit ainsi d’un choix en faveur d’un échange fondé sur la réflexion et l’apprentissage dont découleront d’importantes *conséquences collectives*. Car la promotion d’une telle pratique, fondée surtout sur le débat démocratique au détriment de l’application de plus en plus banalisée de techniques de manipulation comme se présente dans « la pratique en mode »

(disons, p. ex., dans la politique et la publicité), est un besoin incontournable et urgent, si on veut soutenir des sociétés démocratiques plus saines. (Cossette, 2009) Il nous faut ainsi motiver plus fortement notre capacité de suivre une pratique délibérative basée sur le respect de l'autre, déjà implicite dans les notions démocratiques de « civilité » et d'« égalité », comme essaye de le souligner fortement Breton (2000, 2007, 2008).

Dans les sociétés contemporaines, une telle *assimilation partielle* expliquerait peut-être l'accent que nous accordons à l'*autonomie* et à un *individualisme aigu* lequel se trouve parfois même « dégénéré » (c'est-à-dire, le constat d'une trop forte fermeture de l'individu sur lui-même). Il nous arrive donc assez souvent, pour ce qui est de « la civilité », de choisir de ne pas vraiment risquer d'interagir avec les autres pour qu'on puisse exercer plus simplement notre « autocontrainte » comme un mécanisme capable d'assurer le respect de « la parole » et de « l'espace privé » de l'autre, de même qu'exiger de celui-ci le respect aux nôtres. La capacité de sortir de nos « bulles privées » vers le renforcement et l'enrichissement continu de la communication et de nos liens d'amitié ne constituent pas nécessairement une vaine « utopie ». La notion même de diplomatie s'en suit, laquelle nous permet ainsi de penser à la possibilité d'obtenir un consentement authentique des interlocuteurs (agents libres et égaux) dans un processus de communication légitime. Ces problématiques que nous venons de discuter ne peuvent non plus être comprises d'un point de vue *strictement formel*, dans une dimension purement cognitiviste ou technique, nourri par une obsession pour la vitesse informationnelle de transmission des données dans les réseaux, car des traits importants – que plusieurs jugent comme étant même plus riches et précieux – telles que la créativité humaine et la flexibilité découlant de notre pouvoir d'improvisation sont aussi des déclencheurs essentiels pour le développement de liens sociaux et affectifs tel que *l'empathie* et *la confiance*.

De plus, comme Breton le souligne bien, rien ne nous empêche ainsi d'adhérer à un modèle éthique centré sur le respect de l'autre et sur l'argumentation légitime « sans complexes, au moins, comme point de référence normative ». [3] Car il s'agit plutôt d'une norme essentielle de la démocratie où la parole est prise comme le fondement même du *lien social*. Car, comment peut-on faire autrement « sans prendre le risque de justifier toutes les autres méthodes qui permettent d'agir sur autrui, c'est-à-dire, de n'adopter qu'un point de vue cynique sur le monde? » (Breton, 2000, p. 30) Il devient de plus en plus évident dans les conflits d'opinion de nos jours que la perspective « cynique », ou une posture radicalement « relativiste » d'autre côté, selon lesquelles l'intérêt personnel/privé prennent de l'avant sur nos intérêts collectifs les plus importants, continuent malheureusement à rendre en péril des résolutions communes très cruciales pour toute l'humanité telles que, par exemple, celles concernant le respect des droits universels de l'homme et la préservation de la nature. (Appel, 2001, 2007)

Comme on pourra voir plus explicitement par le graphique suivant, selon Breton, le cynisme et le relativisme se présentent en effet tous deux comme des exemples de limites qui bloquent l'argumentation légitime. Ils agissent ainsi comme des freins au renforcement du lien social et deviennent des risques à la santé démocratique de sociétés qui s'avèrent « non-contraindantes ». Le voici donc ce schéma du triangle de l'argumentation de Breton avec ses limites:

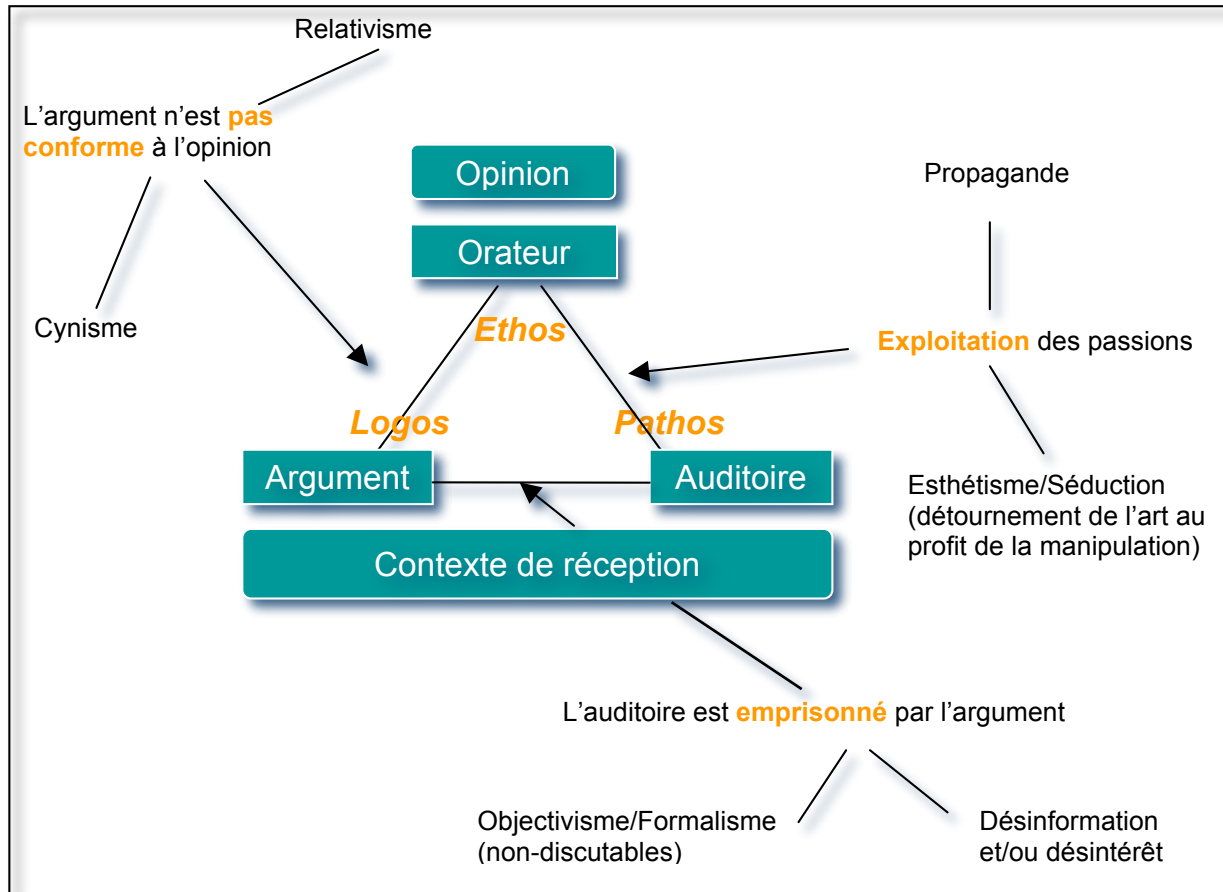


Figure 6 : Les limites de l'argumentation (adapté à partir de Breton 2007, p. 35.)

Il faut le noter, donc, que le cynisme ainsi que le relativisme constituent des voies dangereuses à cause justement qu'ils ouvrent la possibilité de glisser très facilement envers des comportements autoritaires ou simplement indifférents par rapport aux autres. Car, lorsqu'on bloque les motivations et stratégies de promotion de la discussion et du débat libre – prenons p. ex. les cas d'opinions conflictuelles entre des cultures différentes – on ouvre le chemin pour tout justifier comme étant légitime. Car l'idée simpliste de que « tout est relatif selon son contexte » tend à considérer n'importe quelle position comme également valable et acceptable, plutôt que de motiver à les discuter sur la base d'un examen critique concernant leur validité et leur justification raisonnable.

LES DÉFIS COMMUNICATIONNELS POUR LES TIC DANS UN MONDE QUI SE PROPOSE DE PLUS EN PLUS « GLOBALISÉ »

Outre la responsabilité fondamentale des créateurs, administrateurs et producteurs de leurs contenus, un de plus grands défis des technologies de l'information et de la

communication (TIC) d'aujourd'hui fait rapport au besoin de promouvoir *la communication en tant qu'espace public* de construction de collectivités authentiques qui se motiveraient ainsi dans une pratique argumentative légitime et plus vaste. C'est-à-dire, par leur partage de raisonnements susceptibles à l'examen de leur rationalité afin justement de favoriser des délibérations collectives plus substantielles (Papacharissi, 2011).

À supposer qu'elles soient utilisées de façon responsable et constructive, les TIC ont sans doute le pouvoir de contribuer, au moyen d'outils informatiques, à favoriser plus d'interactions et de délibérations, en surmontant les limitations physiques auparavant très contraignantes. Les possibilités, de même que les difficultés, sont immenses. À cet effet, Ess (2009) et Floridi (2010) en font état. Ils soulignent, par exemple, que l'utilisation « globale » des technologies en réseau apporte des mécanismes « *built-in* » de gestion des comportements collectifs qui compliquent des relations déjà très paradoxales telles celles entre privé/public et autonomie/vulnérabilité. Ces outils exigent donc, de la part des créateurs ainsi que des usagers, une prise de conscience à l'égard des problèmes et des conflits sociaux qu'il peuvent engendrer, de sorte que les sociétés puissent effectivement en bénéficier de façon responsable et soutenable à long terme (Ess, 2009; Floridi, 2010; Lever, 2011).

Le concept d'*infosphere* de Floridi (2010) suggère une « ré-ontologisation informationnelle » plus englobante selon laquelle les nouvelles technologies peuvent offrir des *formes d'interaction* assez intéressantes et enrichissantes vis-à-vis la communication face-à-face. Ces technologies peuvent affecter profondément la manière selon laquelle nous comprenons le monde, surtout nos propres *communautés*, et les rapports qui nous établissons avec ses membres et avec nous-mêmes (Létourneau, 2012). Des nouvelles médiations émergentes, dans ce contexte, ont créé des possibilités de formes de rencontre qui étaient impensables auparavant. N'oublions pas, toutefois, que si les TIC provoquent des *réorganisations* sociales et culturelles considérables, elles suscitent aussi autant d'enthousiasme que de confusions. Une réflexion sur des processus authentiques d'interaction s'impose donc avant que ces outils ne soient tenus pour acquis, devenant presque invisibles dans la vie de tous les jours (Ess, 2009; Cossette, 2009; Floridi, 2010; Lever, 2011; Lima, 2012).

La responsabilité sociale des individus augmente à la mesure des multiples options qui s'offrent à eux, avec la possibilité maintenant très élargie de « toucher » plus des personnes dans des parties tellement différentes du monde. L'habileté d'argumenter est ainsi au centre de la problématique du choix. Le moment ne serait-il pas venu de repenser les technologies, si diversifiées soient-elles, de sorte qu'elles puissent faciliter la mise en action de ces processus d'argumentation légitime? La *coresponsabilité sociale*, souvent subordonnée aux limites des compétences techniques, pourrait développer des espaces autonomes grâce aux technologies de l'information et de la communication et à des techniques de gestion humaine en réseau capables de soutenir des processus d'argumentation et de co-construction collective de connaissances (Scardamalia, 2002; Campos, 2003). Le malaise social et le manque croissant de confiance et de respect entre les individus « ordinaires », issus de la désintégration sociale de nos communautés contemporaines, pourront qui sait être combattus par un développement des TIC plus appropriées au dialogue authentique et raisonnable. Mais comment y arriver dans

un monde aussi complexe, avec des sociétés tellement différentes, sans non plus encourir une perte considérable des richesses culturelles particulières ? Et voilà une grande question!

CONCLUSION

Comme nous l'avons souligné, l'accent mis sur l'autonomie, sous prétexte de la liberté de choix individuel, peut mener plutôt à un individualisme exagéré au détriment de notre capacité discursive et dialogique de partage de valeurs et de promotion des intérêts collectifs. Si l'éthique consiste en l'effort d'entamer des réflexions critiques et de résoudre des conflits de valeurs, les notions d'autonomie et de responsabilité restent donc centrales pour nos interactions sociales.

L'éthique ne peut certainement pas être soumise « à la mode » car les valeurs du dialogue sincère, authentique et démocratique ne sont pas des produits du supermarché. Les codes de déontologie professionnels et organisationnels, par exemple, rédigés surtout dans le seul but de préserver la « bonne image » d'un groupe social ou d'une organisation, mais sans qu'ils soient vraiment intégrés à leurs pratiques quotidiennes, s'insèrent ainsi forcément pourtant dans la logique du marché capitaliste. S'approprier des processus d'argumentation légitime (Perelman & Breton) afin d'arriver à une éthique discursive (Apel & Habermas), c'est cela la pratique que nous proposons au fond dans cet article. En nous référant à notre propre contexte contemporain, nous sommes donc en droit de nous demander si le mouvement de « globalisation » peut, et si oui comment, contribuer à un développement authentique de l'« éthique ».

Au moment des transformations difficiles à prévoir qui s'annoncent dans notre « âge numérique », une des questions paradoxales qui se pose est donc la suivante : Comment une pratique éthique légitime peut-elle progresser dans un monde qui se « liquidifie » (Bauman, 2001), en raison d'une confusion indéfinie des « valeurs » qui, au lieu d'être mieux saisies comme « communes », car partagées authentiquement, plutôt s'amalgament dans les développements trop accélérés et d'usage aussi diversifiée tels que promus par les industries tellement consommatrices de technologies en réseau?

Pour le moment, on peut au moins dire que plusieurs mouvements sociaux qui commencent à se dérouler, surtout en Europe et en Amérique Latine, se sont motivés et organisés énormément par le recours à ces outils de média sociaux déjà disponibles. Ce qui nous donne sans doute beaucoup plus d'espoir pour l'avenir, en espérant que cela va nous montrer, en effet, que « le géant s'est enfin réveillé » (comme on dit au Brésil au sujet du pays) pour aller chercher des solutions raisonnables à nos problèmes communs les plus graves... Mais tout cela va dépendre sans doute des chemins qu'on trouvera, par exemple, pour respecter et protéger nos données personnelles au même temps que nos droits d'échange de « parole libre » dans une Internet sans censure : à suivre!

NOTES

[1] Voir Emmanuel Kant : *Critique de la raison pure* (1781), *Fondation de la métaphysique des mœurs* (1785), *La Religion dans les limites de la simple raison* (1793).

[2] Ce point sur la *cohabitation* et *réciprocité* entre orateur et auditoire dans l'argumentation a été bien remarqué par Perelman dans son *Traité* (1958, chapitre V) et encore dans *L'empire rhétorique* (1977, chapitre XII).

[3] Nous pouvons nous référer ici sans doute à la technique dialectique, comme le souligne aussi Perelman (1977, p. 177), en considérant des propositions supplémentaires suggérées, p. ex., dans *La nouvelle dialectique* de van Eemeren et Grootendorst (1996). Ceci s'agit d'une formulation plus systématique des règles explicites pour appliquer dans la « *praxis* argumentative », lesquelles peuvent se rendre sans doute utiles aussi à consulter comme guide. Mais il faut toujours tenir compte du fait que des tels modèles s'insèrent en pratique dans un univers communicationnel chaque fois spécifique. Ainsi, même si la recherche d'une priorité de règles parmi des principes moraux peut nous sembler donc trop abstraite et condamnée à échouer en théorie, par contre, dans les cas concrets ces principes rentrent souvent en conflit, ce qui nous oblige à faire un choix quelconque (et parfois trop pressé) mais qui serait préférablement bien réfléchi et plus discuté en avance.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Apel, K.-O. (1994). *Éthique de la discussion*. Paris : Cerf.
- Apel, K.-O. (1998). *Discussion et Responsabilité*. Paris : Cerf.
- Apel, K.-O. (2001). *The Response of Discourse Ethics to the Moral Challenge of the Human Situation as Such and Especially Today* (Mercier Lectures, March 1999 - Morality and the Meaning of Life Series, 13). Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Apel, K.-O. (2007). Discourse Ethics, Democracy, and International Law (Toward a Globalization of Practical Reason). *American Journal of Economics and Sociology*, 66(1), (49-70). Malden (MA): John Wiley & Sons.
- Bauman, Z. (2001). *Community. Seeking safety in an insecure world*. Cambridge (MA): Wiley Press.
- Bok, S. (1989). *Lying: Moral Choice in Public and Private Life*. New York (NY): Vintage.
- Breton, P. (2000). *La parole manipulée*. Paris : La Découverte.
- Breton, P. (2007). *L'argumentation dans la communication*. Paris : La Découverte.
- Breton, P. (2008). *Convaincre sans manipuler*. Paris : La Découverte.
- Breton, P. (2011). *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris : La Découverte.
- Buffon, B. (2002). *La parole persuasive*. Paris : Presses universitaires de France.
- Campos, M. N. (2003). The Progressive Construction of Communication: Towards a Model of Cognitive Networked Communication and Knowledge Communities. *Canadian Journal of Communication*, 28(3), 291-322.
- Castells, M. (2009). *Communication power*. Oxford/New York (NY) : Oxford University Press.
- Cossette, C. (2009). *Éthique & Publicité*. Québec : Presses de l'Université Laval.

- Ess, C. (2009). *Digital Media Ethics*. Cambridge (U.K.) : Polity.
- Floridi, L. (2010). *Information*. Oxford/New York (NY) : Oxford University Press.
- Garver, E. (2004). *For the sake of argument (practical reasoning, character, and the ethics of belief)*. Chicago (IL) : University of Chicago Press.
- Grize, J.-B. (1982). *De la logique à l'argumentation*. Genève (Suisse) : Droz.
- Habermas, J. (1981). *The Theory of Communicative Action*. Volume 1. Boston (MA) : Beacon Press.
- Habermas, J. (1992). *De l'éthique de la discussion*. Paris : Cerf.
- Habermas, J. (2001). *On the Pragmatics of Social Interaction: Preliminary Studies in the Theory of Communicative Action*. Boston (MA) : MIT Press.
- Habermas, J. (2007). *L'avenir de la nature humaine (vers un eugénisme libéral?)*. Paris : Gallimard.
- Létourneau, A. (2012). Internet comme ressource commune : des questions pour une éthique des ordinateurs et technologies de l'information. *Éthique publique*, (14)2, 115-135.
- Lima, K. A. (2012). Digital Media Ethics: Challenges Between the Public and the Private for ICTs. *Journalism and Mass Communication* (2)10, 965-974.
- Papacharissi, Z. (2010). *A Private Sphere: Democracy in a Digital Age*. Digital Media and Society Series. Cambridge (UK): Polity.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1958) *Traité de l'argumentation (la nouvelle rhétorique)*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Perelman, C. (1977). *L'empire rhétorique (rhétorique et argumentation)*. Paris : J. Vrin.
- Piaget, J. (1985). *The Equilibration of Cognitive Structures: The Central Problem of Intellectual Development*. Chicago (IL): University of Chicago Press.
- Reboul, O. (1991). *Introduction à la rhétorique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Ricoeur, P. (2001). *Le Juste 2*. Paris : Éditions Esprit.
- Scardamalia, M. (2002). Collective Responsibility for the Advancement of Knowledge. Liberal Education in a Knowledge Society. In B. Smith (Ed.), *Liberal Education in a Knowledge Society*, pp. 67-98. Chicago (IL): Open Court.
- Wellman, B. (2007). Connected Lives and Networked Individualism: The Internet in Everyday Life. *Big Ideas*. Toronto : TV Ontario (March 10, 2007).

TrajEthos, 2(1), 9-25, 2013.

Submitted: 12/04/12; Revised: 13/07/13; Published: 27/08/13.